

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,7 % EN FÉVRIER 1989

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,7 % en février 1989 et s'établit à 119,0 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 3,1 %, contre 1,8 % l'année passée à pareille époque; il dépasse 3,0 % pour la première fois depuis janvier 1986.

L'évolution des prix de ce mois est caractérisée par des hausses portant sur les repas et boissons pris au restaurant, l'essence et - pour des raisons saisonnières - les vacances.

L'indice de l'alimentation progresse de 1,3 % (en un an : + 2,2 %) en raison de l'augmentation saisonnière des fruits et légumes ainsi que de la hausse des repas pris au restaurant (+ 2,4 % en trois mois; les hausses intervenues en janvier entrent dans l'indice en février, le relevé pour la restauration étant trimestriel). Les boissons prises au restaurant, elles, augmentent de 3,3 % en trois mois, ce qui se répercute sur le groupe **boissons et tabacs** (en trois mois : + 1,7%; en un an : + 2,2 %). Toutes choses égales par ailleurs, les hausses des repas et boissons pris au restaurant induisent une hausse de l'indice général de 0,2 %.

L'indice du groupe **chauffage et éclairage** se replie de 1,9 % (en un an : + 4,7 %) en conséquence du recul du mazout (- 4,2 %). L'essence, par contre, progresse de 2,7 %, ce qui entraîne une progression de 0,4 % pour les **transports et communications** (en un an : + 4,0 %). L'indice du groupe **instruction et loisirs** progresse de 1,8 % en trois mois en raison de hausses, principalement saisonnières, portant sur les appartements de vacances et les voyages à forfait.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en février 1989

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en %	
			en un mois	en un an
Indice général	100	119,0	0,7	3,1
Alimentation	21	120,4	1,3	2,2
Boissons et tabacs	5	113,6	1,7	2,2
Habillement	7	121,8	///	1,7
Loyer	18	133,1	///	4,9
Chauffage et éclairage	5	74,2	-1,9	4,7
Aménagement et entretien du logement	6	112,8	///	1,4
Transports et communications	14	110,4	0,4	4,0
Santé et soins personnels	8	120,8	///	1,9
Instruction et loisirs	16	124,5	1,8	3,1

Le signe /// signifie que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 146,3 (septembre 1966 = 100) 248,9



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 87 67 07

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE